Mise en ligne : 26 août 2019. www.entreprises-coloniales.fr

## SOCIÉTÉ DES MAGASINS GÉNÉRAUX DU BÉNIN (1894-1902)

magasins généraux de Cotonou

Société des magasins généraux du Bénin Société anonyme au capital de cent mille francs Siège social : 62, rue Saint-Lazare, Paris Constitution (La Cote de la Bourse et de la banque, 4 décembre 1894)

Cette société a pour objet : 1° Créer et exploiter des magasins généraux à Cotonou et éventuellement dans toutes autres localités du Bénin ; 2° Étudier et, s'il y a lieu, exploiter dans la mesure de ses moyens un service de transports entre Cotonou et Porto-Novo et tous autres points qu'il paraîtrait utile de desservir ; 3° Faire tous actes et opérations de commerce ayant trait au développement commercial du Bénin ; 4° Discuter et obtenir tous arrangements, entente, traités, promesses, conventions et concessions, soit de la Société française du wharf de Cotonou, soit du gouvernement et de tous autres, relativement aux entreprises spécifiées ci-dessus, et reprendre à ladite Société du wharf les magasins et bâtiments existant à Cotonou.

Le fonds social est fixé à cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune, lesquelles ont été souscrites.

La durée sera de 45 années.

Ont été nommés administrateurs : MM. Joubert (Louis)<sup>1</sup>, ingénieur, demeurant à Paris, 32, rue d'Albouy ; Daniel Werlin [sic : Wehrlin<sup>2</sup>], directeur de la Société des Constructions démontables et hygiéniques, demeurant à Paris, 51, rue Lafayette, Paris ; Edmond Sergot<sup>3</sup>, négociant, demeurant à Paris, 37, rue des Vinaigriers.

Acte déposé chez Me Donon, notaire à Paris, et publié dans les *Affiches Parisiennes* du 25 novembre 1898.

Société des magasins généraux du Bénin Appel de fonds (La Cote de la Bourse et de la banque, 18 avril 1895)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Louis Joubert (1846-1926) : ingénieur A&M et ECP. Président de la Société française du wharf de Cotonou. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Wharf\_de\_Cotonou\_1894-1902.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Georges *Daniel* Wehrlin (Mulhouse, 1861) : HEC et ingénieur civil des mines. Agent commercial de la mission Mizon en Afrique centrale (1892-1894). Administrateur de diverses sociétés, fondateur en 1901 de la Société civile du domaine de Kebao. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon.\_Kebao\_1901-1921.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Edmond Sergot : ingénieur des Arts et métiers. Il reprend en 1897 la Fabrique de fer creux, créée par l'ingénieur anglais Edward Daulton. Associé à Paul Panen dans Sergot-Manen : négoce de tubes. (On retrouvera Paul Manen administrateur de la Société métallurgique de l'Ariège sous la présidence de Louis Joubert). Commissaire aux comptes du Comptoir des tubes en fer et en acier (1906) et administrateur du Comptoir de répartition des tubes (janvier 1918),dans les deux cas aux côtés de Louis Joubert. Les Tubes de Louvroil (Joubert, président) absorbent en 1920 les maisons de commerce L. Joubert et Cie et Sergot-Manen et Cie.

Les actionnaires de la Société des Magasins généraux du Bénin sont priés de verser d'ici au 30 avril 1895 le 3<sup>e</sup> quart du montant de leur souscription au siège de la société, 62, rue Saint-Lazare, Paris.

Décision du conseil d'administration en date du 4 avril.

\_\_\_\_\_

## CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (La Cote de la Bourse et de la banque, 30 avril 1902)

3 mai, 10 h., extr. — Société des magasins généraux du Bénin. — 6, rue de Châteaudun, Paris. — Ordre du jour : Vérification des formalités concernant l'augmentation du capital. Nomination des commissaires chargés de faire le rapport sur les conventions passées avec les liquidateurs du wharf de Cotonou. — *Petites Affiches*, 30.

\_\_\_\_

## (Les Archives commerciales de la France, 26 juillet 1902)

Paris.— Modifications aux statuts et prorogation au 31 déc. 1952. — SOCIÉTÉ DES MAGASINS GÉNÉRAUX DU BÉNIN, 46, b. Magenta, la dénomination devient COMPAGNIE DES MAGASINS ET APPONTEMENTS DU DAHOMEY. — Transfert du siège, 6, Châteaudun. — Capital porté de 100.000 fr. à 500.000 fr. — 24 juin 1902. — *Petites Affiches*.

\_\_\_\_\_

Suite:

1902 (juin) : absorption de la Société française du wharf de Cotonou et transformation en Compagnie des magasins généraux et appontements du Dahomey www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Magasins\_appontements\_Dahomey.pdf